

Vos questions / nos réponses

# Pathologie

Par [jujururu](#) Postée le 22/04/2024 11:00

Bonjour, Il y a neuf ans j'ai cru acheté de la mdma à un dealer lors d'une « free party » à Paris. Sauf que j'ai connu un très mauvais High et une longue descente aux enfers par la suite. De la psychose à la schizophrénie en passant par de la consommation de cannabis que je consommais déjà avant quotidiennement depuis une année environ et occasionnellement depuis mes 15ans et demi. Est il possible de se rendre vulnérable à une pathologie avec la mdma ou était ce une autre drogue en réalité qu'on m'a vendu? Je me pose beaucoup de questions à ce sujet et j'aurais dû me faire tester je me dis. J'étais à l'aube de mes 20 ans au moment des faits. Cordialement

---

**Mise en ligne le 23/04/2024**

Bonjour,

La prise de toutes substances illicites est susceptible de fragiliser tout individu ayant un terrain psychologique favorable, même si rien ne laisse présager de quoi que ce soit. N'importe quelle consommation peut révéler une fragilité présente mais non manifeste. Au même titre que des événements traumatiques, du surmenage, des deuils, une agression, etc.

Toute consommation représente un risque potentiel pour la santé physique et mentale de l'individu.

Aussi bien avec la MDMA, les Nouveaux Produits de Synthèse (NPS), le cannabis, les cannabinoïdes de synthèse, les substances psychédéliques, etc.

Personne ne peut garantir la composition exacte d'un produit vendu illégalement. Ni même quelle sera la réaction d'une personne après la consommation.

Faire tester son produit est une démarche de réduction des risques qui est intéressante. Cependant, elle ne permet pas d'éviter un bad trip ou le déclenchement d'un trouble psychique. Même un produit contenant uniquement de la MDMA peut provoquer des complications psychiques.

Les individus ne sont pas égaux face aux produits. Quant aux produits, ils n'agissent pas tous de la même façon. Il existe tant de variables qu'il est difficile d'attribuer une réponse précise à votre questionnement.

Nous espérons avoir pu répondre à vos interrogations.

Nous espérons également que vous avez pu trouver les soutiens nécessaires dans votre démarche de soins et que vous vous sentez plus apaisé.

Si vous souhaitez plus d'informations ou que vous avez d'autres questions, vous pouvez joindre nos écoutants par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) tous les jours de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

---